

COMMUNE
DE NYONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Date de la convocation : 19 septembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT CINQ SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE, - M. Patrick CATHENOZ - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Roger VIARSAC, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
Mme Monique BOTTINI, pouvoir à M. Christian TEULADE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Thierry TATONI

Excusée : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Colette BRUN-CASTELLY

2024 - 09 - 75 / AFFAIRES FINANCIERES

Subvention exceptionnelle en soutien au projet « L'Odysée d'un triporteur au Ventoux »

RAPPORTEUR : M. le Maire

Dans le cadre du projet « L'Odysée d'un triporteur au Ventoux », Monsieur Laurent PELOUX a réalisé, dimanche 22 septembre 2024, trois ascensions du Mont Ventoux avec son triporteur depuis BEDOUIN, MALAUCENE et SAULT.

L'objectif de cette opération, organisée en partenariat avec l'Association « LES PANSEURS DE VELOS » et le Centre Social « CARREFOUR DES HABITANTS », assistés de nombreux bénévoles, était de financer l'acquisition d'un véhicule tout terrain pour les personnes à mobilité réduite à disposition des usagers du Nyonsais pour parcourir les routes et chemins du territoire.

Un appel aux dons a été lancé pour faire connaître l'opération.

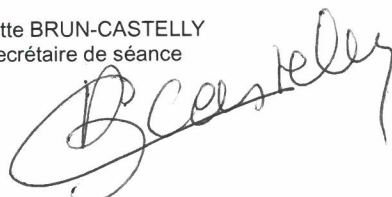
Le « LIONS CLUB » a remis un chèque de 1 500 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** le versement de 1 000 € de subvention exceptionnelle au profit du « CARREFOUR DES HABITANTS » pour participer à l'achat d'un fauteuil roulant tout terrain mis à disposition des usagers du Nyonsais ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Colette BRUN-CASTELLY
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



R